

tains faits qui le mettra en état de juger de sa capacité et d'apprécier la valeur de ses services.

Par le moyen d'un enseignement de ce genre dans les écoles et les collèges, par des lectures publiques ainsi que par la publicité dans les journaux les plus répandus, on pourrait parvenir à faire l'éducation du peuple sur ces matières. Le clergé qui, heureusement en ce pays, comme ailleurs, est à la tête du progrès intellectuel pourrait, s'il le jugeait à propos, prêter une aide efficace pour obtenir ce résultat.

Il ne faut pas s'abuser cependant et croire que les moyens que nous venons de mentionner seraient suffisants pour mettre un terme à tous les abus qui naissent de la fourberie et de l'impudence des charlatans. Nous avons déjà démontré que, par suite de son égoïsme, l'homme a une forte tendance à se laisser égarer par celui qui, tout en flattant ses goûts et ses passions, sait lui promettre la guérison facile de tous ses maux. Seule la loi possède assez de force pour remédier aux abus qui en sont la conséquence ; elle a jugé nécessaire d'exiger, par le moyen de la licence, des garanties de ceux qui veulent pratiquer la médecine, elle doit donc protéger la santé des citoyens contre les empiriques et contre tous ceux qui se livreraient à l'exercice de l'art de guérir sans posséder les connaissances nécessaires.

La loi actuelle est-elle efficace ? Hélas ! nous voyons trop par ce qui se passe autour de nous combien elle laisse à désirer. Est-ce par un défaut intrinsèque ou par l'incurie de ceux qui sont chargés de la mettre à exécution ? Nous croyons que les deux causes contribuent à la rendre illusoire. Ce qu'il nous faut, c'est une loi sévère, pratique, claire et dont la mise à exécution ne rencontrât pas d'obstacles.

Toute immixtion dans le traitement d'une maladie par une personne ne possédant pas la licence, devrait être réprimée immédiatement. L'exercice illégal de la médecine devrait être considéré comme un délit et puni par des peines assez sévères pour assurer le respect de la loi.

On devrait de plus enlever au Collège des Médecins et